

Assemblée régulière
Comité administratif

Date: 23 février 2021
Heure: 9 heures

Endroit : Par vidéo-conférence

Paul Germain vous invite à une réunion Zoom planifiée

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/82173972043?pwd=UIN3aCtZbDFDWitiUitnWmt1RTZlQT09>

ID de réunion : 821 7397 2043

Code secret : 910357

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Paul Germain – Président
Xavier-Antoine Lalande – Vice-président
Linda Lalonde – Secrétaire
Nicole Houle - Administratrice
Roger Hotte – Administrateur
Bruno Laroche – Administrateur
Louise Gallant – Administratrice
Pierre Daigneault - Administrateur

MEMBRES ABSENTS

Michel Fortier – Trésorier

Louise Bourgeois –Directrice générale

Invité : Mme Martine Rouette, agente de projet de développement

1. Mot de Bienvenue

Que la séance soit ouverte suite au mot de Paul Germain à 9 heures 05.

2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR.20210223.2

Il est proposé par : Bruno Laroche

Que l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté avec ajout aux varia.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2021

No. Résolution : AR.20210223.3
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

Que le procès-verbal du 26 janvier 2021 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 26 janvier 2021

La résolution pour demander à la MRC RDN d'autoriser les nouveaux tarifs pour le transport collectif a été acheminé.

Le renouvellement d'assurance responsabilité a été fait.

5. Correspondance

Le RUTAC a envoyé un courriel pour poser des questions au sujet du fonctionnement du TAC. Paul Germain et Louise Bourgeois feront un suivi à ce sujet auprès du RUTAC.

6. Adoption des comptes à payer au 23 février 2021

No. Résolution : AR.20210223.6
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 5648 au chèque no 5676 pour l'adapté au montant de 60 726.61\$ et du chèque no 1107 au chèque no 1121 pour le collectif au montant de 76 728.89\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption des rapports budgétaires

No. Résolution : AR.20210223.7
Il est proposé par : Nicole Houle

Il est résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 janvier 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Varia

8.1 Mise à jour TAC 2.0

Martine Rouette donne un suivi dans le dossier du TAC 2.0. Le site Web est presque terminé. Taxi Rivière-du-Nord procède à des tests en lien avec Fraxion. Une formation sera donnée aux employées du TAC pour le fonctionnement.

9. La prochaine réunion se tiendra le mardi 23 mars 2021 à 9 heures suivi de l'assemblée générale à 10 heures 30

10. Levée de la réunion

No. Résolution : AR.20210223.10

Il est proposé par : Bruno Laroche

Que la séance soit levée à 9 heures 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
Sont considérées signées.



PAUL GERMAIN
Président



LINDA LALONDE
Secrétaire